

Depuis quelques temps, les réservistes du service santé des armées reçoivent dans leur boîte électronique personnelle des messages provenant du centre expert d'administration des ressources humaines du SSA (CEARH-SSA) « cearh-ssa.cmi.fct@intradef.gouv.fr ».

Ces messages ne sont pas des « Phishing » mais interviennent dans le cadre de nouvelles procédures qualités mise en œuvre au sein du CEARH-SSA. Ils sont générés par un logiciel lors de l'enregistrement de l'état nominatif des activités de la réserve opérationnelle (ENARO) ou EDP, reçu par le CEARH-SSA. Dans ce message figure le numéro de référence d'enregistrement permettant en cas de réclamation de retrouver rapidement l'état de traitement du dossier.

Ces messages ne nécessitent pas de réponse.

Prise en compte EDP - ne pas répondre

23 mai 2018 14:27

 **cearh-ssa.cmi.fct@intradef.gouv.fr**
à : .fr >

[détails](#)

Votre état de paiement, concernant le mois de avril 2018 et ayant comme date de fin d'activité le 18/04/2018, a été pris en compte par le Centre Expert d'Administration des Ressources Humaines du Service de Santé des Armées. Il a été enregistré dans notre applicatif de suivi des demandes ODE.SSA sous le numéro 46830.

Ce message est généré automatiquement, vos réponses ne seront pas lues.